

DES PORTEFEUILLES PLUS ROBUSTES POUR UN MONDE EN CONSTANTE ÉVOLUTION

L'investissement durable Alternatives

Intégration des facteurs environnementaux,
sociaux et de gouvernance (ESG)

J.P. Morgan Asset Management

Septembre 2019



LET'S SOLVE IT.®

Alternatives : Solutions de Hedge fund

J.P. Morgan Alternative Asset Management (JPMAAM) Hedge Funds and Alternative Credit a formalisé la prise en compte des facteurs ESG tout au long de notre processus de due diligence. Nous avons établi une liste de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance et, lorsqu'ils n'étaient pas déjà inclus, nous avons intégré formellement des questions fondées sur ces facteurs dans nos rapports de due diligence. Tout au long de notre histoire, nous avons intégré les critères ESG dans notre processus, si bien que la plupart de ces questions étaient déjà posées. Nous sommes convaincus que cette prise en compte accrue des facteurs ESG dans notre processus d'investissement peut aider à réduire le risque et à garantir la pérennité des performances.

Après avoir posé ces questions aux gérants tout au long de notre processus de due diligence, nous entretenons un dialogue actif avec eux sur diverses problématiques qui peuvent notamment être liées aux questions sociales, environnementales et de gouvernance. Selon nous, de bonnes pratiques environnementales, sociales et de gouvernance sont une condition indispensable à l'investissement responsable, mais également un outil permettant d'atténuer les risques et conflits potentiels. Nous travaillons en étroite collaboration avec nos gérants pour les aider à parfaire leurs connaissances sur les facteurs ESG là où nous pensons qu'ils en manquent, en leur fournissant des conseils et en les accompagnants afin de les aider à atteindre les meilleures pratiques du secteur.

Après avoir été examinés et potentiellement améliorés au cours du processus de due diligence, ces facteurs ESG sont étudiés par le Comité d'investissement de JPMAAM et tous les signaux d'alarme sont examinés en détail. Les facteurs ESG identifiés dans le cadre de ce processus sont pris en compte dans la décision relative au fait d'investir dans un nouveau gérant, de rester investi auprès d'un gérant existant ou de se séparer d'un gérant.

Nous collaborons également avec nos clients pour répondre à leurs besoins ESG spécifiques. A l'heure actuelle, des fonds, actifs ou types d'actifs particuliers ne sont pas explicitement exclus sur la base de critères sociaux, environnementaux ou éthiques (sauf en cas de demande expresse des clients ou si la législation locale l'impose).

Toutefois, JPMAAM a les moyens de travailler avec ses clients de diverses façons pour intégrer leurs préférences ESG, des mandats basés sur l'exclusion (ISR) jusqu'aux mandats thématiques ESG.

Alternatives : Immobilier

Synthèse : un seul objectif, agir dans l'intérêt fiduciaire de nos clients

Notre équipe de gestion immobilière s'efforce d'offrir une performance ajustée du risque solide à nos clients du monde entier. Nous sommes convaincus que l'un des moteurs de cette performance est l'évaluation des problématiques et des pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) des entreprises dans lesquelles nous investissons les actifs de nos clients.

Philosophie : La prise en compte des critères ESG permet de prendre de meilleures décisions d'investissement

Nous pensons que l'amélioration continue des pratiques et des comportements de nos actifs/entreprises en portefeuille en matière de développement durable sera bénéfique pour l'environnement d'investissement mais aussi pour la valeur et la compétitivité de ces actifs. Notre équipe de gestion immobilière s'engage à :

- Toujours agir au mieux des intérêts fiduciaires de nos clients en achetant, construisant et gérant des actifs de grande qualité
- Maintenir et améliorer la performance opérationnelle en vue de maximiser la valeur à long terme

L'équipe de gestion immobilière adopte une philosophie d'investissement durable qui lui apporte de la flexibilité à travers un vaste ensemble d'entreprises, d'actifs, de localisations géographiques, de stratégies et de structures d'actionariat : exploitation d'entreprises ou d'actifs individuels, d'immeubles de bureaux, de centres commerciaux et de complexes d'appartements. Son approche est basée sur l'intégration des critères ESG, qui correspond à l'inclusion systématique et explicite de facteurs ESG / de développement durable dans l'analyse traditionnelle et le processus décisionnel des gérants. Les questions de développement durable sont identifiées et quantifiées dans le cadre de notre processus de due diligence, non seulement comme pré-requis à l'investissement responsable, mais aussi comme outils susceptible d'atténuer des risques.

Agir comme une entreprise citoyenne et responsable

Environnement

Les investissements sont garantis pour répondre ou dépasser les standards environnementaux, en tenant compte des objectifs à long terme de nos clients. Ils réduisent les risques liés à la multiplication des réglementations et améliorent la négociabilité des investissements dans des actifs physiques au moment de la cession.

Social

La construction d'actifs immobiliers bien conçus et bien gérés (immeubles, routes et centrales) est source d'emplois et d'activité économique au profit des collectivités locales. Il est essentiel de comprendre l'impact potentiel d'un investissement sur les différentes parties prenantes pour garantir une souscription appropriée.

Gouvernance

Les entreprises dans lesquelles l'équipe investit pour le compte de ses clients et/ou de ses partenaires doivent faire l'objet d'une gestion efficace, avec un dispositif équilibré de contrôle et supervision des principales fonctions (revue et communication régulières sur la stratégie, principaux plans d'action et politique en matière de risque). Les systèmes de rémunération doivent être alignés avec les intérêts à long terme des investisseurs. Les entreprises doivent communiquer de manière appropriée et précise sur tous les sujets d'importance, y compris sur leur situation financière, leurs performances, leur actionariat et leur dispositif de gouvernance. Elles doivent éliminer tout cas de corruption, y compris le paiement ou l'acceptation de pots-de-vin et de cadeaux, et s'abstenir de nouer des ententes illégales.

Alternatives : Infrastructures

Synthèse

L'équipe de gestion des infrastructures est consciente que la gestion des questions ESG importantes peut avoir une incidence significative sur la performance opérationnelle à long terme des entreprises dans lesquelles elle investit pour le compte de ses clients. En tant que classe d'actifs, l'investissement dans les infrastructures peut bénéficier directement d'une gestion efficace des facteurs ESG.

En fournissant des capitaux à long terme, les investisseurs en infrastructures recherchent des entreprises dont la gestion a pour objectif une croissance et une résilience durables. Nous estimons qu'en mettant l'accent sur les facteurs ESG prévisionnels en complément de l'analyse traditionnelle, tant dans le processus d'acquisition que dans la gestion continue des actifs, nous obtenons de meilleurs résultats à long terme pour nos investisseurs, les sociétés en portefeuille, les collectivités et les autres parties prenantes.

Philosophie

En tant que signataire des Principes des Nations Unies pour l'investissement responsable, et lorsque cela est conforme à notre responsabilité fiduciaire, nous considérons que les facteurs ESG devraient être intégrés dans les processus d'investissement et de gestion d'actifs. De plus, nous croyons que la transparence avec laquelle une entreprise gère les risques et les opportunités ESG fait partie de sa valorisation : la gestion des facteurs ESG a une incidence sur les résultats de l'entreprise à de nombreux égards, notamment l'accès au capital, les réductions de coûts, la productivité, la croissance des revenus, l'accès au marché, la réputation, le coût et la disponibilité des assurances, la rétention des talents et la gestion des risques. Les entreprises bien gérées dont l'activité est respectueuse de l'environnement et socialement responsable réduisent considérablement les risques liés à leur modèle économique et, par conséquent, génèrent une meilleure performance et permettent à leurs investisseurs de mieux maîtriser les coûts et d'accroître leur rentabilité. Nous estimons qu'il est approprié de rendre des comptes à nos parties prenantes sur notre gestion des facteurs ESG et nous nous efforçons de le faire par le biais de rapports, de dialogue avec les parties prenantes et d'analyses comparatives.

Approche

Conformément aux principes énoncés dans les PRI des Nations-Unies, la plus importante stratégie d'investissement direct dans les infrastructures d'infrastructures de J.P. Morgan Asset Management a adopté un énoncé de mission, des principes de gouvernance, un cadre de mise en œuvre de la gouvernance et une politique ESG qui, pris dans leur ensemble, fournissent une feuille de route pour la gestion des facteurs ESG importants de la Stratégie ainsi qu'une orientation en matière de gestion ESG aux conseils d'administration et aux dirigeants des entreprises en portefeuille. L'approche ESG intégrée de la stratégie comprend la prise en compte de questions ESG dans le cadre de la due diligence d'acquisition, laquelle aboutit à :

- une section ESG distincte dans chaque mémorandum du comité d'investissement
- l'obligation pour le conseil d'administration de chaque entreprise en portefeuille d'adopter un calendrier annuel de gouvernance incluant explicitement des questions ESG
- l'obligation pour chaque société en portefeuille de suivre diverses problématiques ESG et d'en rendre compte, la grande majorité des sociétés de son portefeuille participant à l'établissement de références ESG

Alternatives : Macro

Notre stratégie macro intègre les critères ESG. Au premier trimestre 2019, nous avons formalisé la prise en compte des risques ESG dans notre processus d'investissement et élaboré un module ESG spécifique à l'approche macro dans notre plate-forme technologique mondiale commune : SpectrumTM. Avant tout investissement, les gérants de portefeuille examinent la note ESG de chaque titre à l'aide de données provenant de tiers afin de s'assurer que les risques potentiels sont bien appréhendés. Lorsque la note du titre est inférieure à celle de l'univers d'investissement, l'équipe procède à une recherche ESG complémentaire. Ce faisant, les risques ESG peuvent influencer sur notre prise de décision et conduire à l'intégration d'un titre avec une pondération plus modeste ou à pas d'intégration du tout. Toutefois, nous n'excluons pas systématiquement les titres uniquement pour des raisons d'ordre ESG.

Alternatives : Capital-investissement

Synthèse

L'objectif du Private Equity Group (PEG) de J.P. Morgan Asset Management est d'identifier et de sélectionner des investissements intéressants dans tous les sous-secteurs du capital-investissement (Private equity). L'investissement durable constitue une composante importante du processus de due diligence du PEG. Le PEG passe en revue les comportements et les pratiques dans les domaines environnementaux, sociaux et de gouvernance des entreprises et des gérants tiers sous-jacents que nous sélectionnons.

Philosophie

Son processus d'investissement standard comprend une phase de due diligence sur l'investissement durable, la rédaction d'une note d'investissement et des discussions régulières avec les gérants de portefeuille du PEG sur des questions liées à l'investissement durable. Durant ce processus, tous les grands facteurs de risque liés à l'investissement durable sont identifiés et évalués, y compris les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance. Le PEG encourage les gérants tiers sous-jacents dans lesquels il investit à bien tenir compte également de ces facteurs dans leur propre travail de due diligence. Les questions de durabilité jouent un rôle important à la fois dans le processus initial de due diligence et de filtrage et dans le suivi régulier des investissements.

Approche

La stratégie d'investissement à la base du PEG a été développée et affinée pendant 35 ans, dans des contextes de marché et d'investissement très variés. Compte tenu de l'objectif ultime du PEG - générer des performances ajustées du risque intéressantes - aucune entreprise ni aucun gérant (ni aucun type d'entreprises ou de gérants) ne peut être exclu des portefeuilles clients uniquement sur la base de critères ESG. Mais comme le PEG estime que les enjeux d'investissement durable sont susceptibles de peser sur les performances, ceux-ci doivent faire l'objet d'une analyse approfondie dans le cadre du processus de revue des investissements. Le PEG considère que les questions d'investissement durable doivent faire l'objet d'une analyse globale afin de tenir compte des principaux risques mais aussi des opportunités que peuvent offrir les entreprises ou les gérants sous-jacents.

Le PEG encourage les entreprises en portefeuille et les gérants

sous-jacents dans lesquels il investit à mettre en pratique les principes de l'investissement durable tout en cherchant à atteindre leurs objectifs de performance et à remplir leurs devoirs fiduciaires, qui sont :

- Tenir compte des questions environnementales, de santé publique, de sécurité et sociales et de leur impact sur les performances des investissements
- Avoir un impact positif sur les collectivités, par exemple promouvoir la santé, le bien-être et le progrès
- Utiliser des structures de gouvernance qui contribuent à la fiabilité du mode de gestion, par exemple dans les domaines de l'audit, de la gestion du risque et de la gestion des conflits d'intérêts
- Mettre en place des procédures et des processus pour garantir la conformité aux lois et interdire la corruption, les cadeaux et tout autre versement illégal ou des comportements anti-concurrentiels
- Le PEG s'efforce de promouvoir et protéger les droits humains et sociaux, en confirmant par exemple que les entreprises en portefeuille respectent le droit du travail, n'entretiennent pas de politiques discriminatoires et n'ont pas recours à des pratiques d'emploi illégales. Ce faisant, il cherche à mettre en pratique les thématiques ESG dans le processus d'investissement pour vérifier que ce dernier est transparent et en adéquation avec les objectifs d'investissement du portefeuille. Cela implique d'établir des principes directeurs et une approche capables de s'adapter aux conditions de marché, aux modalités de construction des portefeuilles et aux opportunités d'investissement.

TO LEARN MORE

Contact your J.P. Morgan Representative
or visit www.jpmorgan.com/esg

The views contained herein are not to be taken as advice or a recommendation to buy or sell any investment in any jurisdiction, nor is it a commitment from J.P. Morgan Asset Management or any of its subsidiaries to participate in any of the transactions mentioned herein. Any forecasts, figures, opinions or investment techniques and strategies set out are for information purposes only, based on certain assumptions and current market conditions and are subject to change without prior notice. All information presented herein is considered to be accurate at the time of production. This material does not contain sufficient information to support an investment decision and it should not be relied upon by you in evaluating the merits of investing in any securities or products. In addition, users should make an independent assessment of the legal, regulatory, tax, credit and accounting implications and determine, together with their own professional advisers, if any investment mentioned herein is believed to be suitable to their personal goals. Investors should ensure that they obtain all available relevant information before making any investment. It should be noted that investment involves risks, the value of investments and the income from them may fluctuate in accordance with market conditions and taxation agreements and investors may not get back the full amount invested. Both past performance and yield are not a reliable indicator of current and future results. J.P. Morgan Asset Management is the brand for the asset management business of JPMorgan Chase & Co. and its affiliates worldwide.

To the extent permitted by applicable law, we may record telephone calls and monitor electronic communications to comply with our legal and regulatory obligations and internal policies. Personal data will be collected, stored and processed by J.P. Morgan Asset Management in accordance with our Company's Privacy Policy (www.jpmorgan.com/global/privacy). For further information regarding our local privacy policies, please follow the respective links: Australia (www.jpmorganam.com.au/wps/portal/au/PrivacyPolicy), EMEA (www.jpmorgan.com/emea-privacy-policy), Japan (www.jpmorganasset.co.jp/wps/portal/Policy/Privacy), Hong Kong (am.jpmorgan.com/hk/en/asset-management/per/privacy-statement/), Singapore (www.jpmorganam.com.sg/privacy) and Taiwan (www.jpmorgan.com/country/GB/en/privacy/taiwan).

This communication is issued by the following entities: in the United Kingdom by JPMorgan Asset Management (UK) Limited, which is authorized and regulated by the Financial Conduct Authority; in other European jurisdictions by JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l.; in Hong Kong by JPMorgan Asset Management (Asia Pacific) Limited, or JPMorgan Funds (Asia) Limited, or JPMorgan Asset Management Real Assets (Asia) Limited; in Singapore by JPMorgan Asset Management (Singapore) Limited (Co. Reg. No. 197601586K), or JPMorgan Asset Management Real Assets (Singapore) Pte Ltd (Co. Reg. No. 201120355E), this advertisement or publication has not been reviewed by the Monetary Authority of Singapore; in Taiwan by JPMorgan Asset Management (Taiwan) Limited; in Japan by JPMorgan Asset Management (Japan) Limited which is a member of the Investment Trusts Association, Japan, the Japan Investment Advisers Association, Type II Financial Instruments Firms Association and the Japan Securities Dealers Association and is regulated by the Financial Services Agency (registration number "Kanto Local Finance Bureau (Financial Instruments Firm) No. 330"); in Australia to wholesale clients only as defined in section 761A and 761G of the Corporations Act 2001 (Cth) by JPMorgan Asset Management (Australia) Limited (ABN 55143832080) (AFSL 376919); in Brazil by Banco J.P. Morgan S.A.; in Canada for institutional clients' use only by JPMorgan Asset Management (Canada) Inc., and in the United States by J.P. Morgan Institutional Investments, Inc. or JPMorgan Distribution Services, Inc., both are members of FINRA; J.P. Morgan Investment Management, Inc. or J.P. Morgan Alternative Asset Management, Inc. In APAC, distribution is for Hong Kong, Taiwan, Japan and Singapore. For all other countries in APAC, to intended recipients only.

Copyright 2019 JPMorgan Chase & Co. All rights reserved.

LV-JPM52298 | 11/19 0903c02a826bfc6